



Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2020

Date : 25 mars 2021 à 10h
Date de diffusion : 29 mars 2021
Lieu : Visio-conférence TEAM et salle de réunion de la société ALTIA (5 rue de Cléry 75002 PARIS)

En raison de la crise sanitaire liée au Covid, l'Assemblée Générale Ordinaire 2020 du CNEJAC qu'il avait été prévue de tenir le 26 mars 2020 à Paris, a été annulée le 3 mars 2020.

Cette assemblée générale s'est donc tenue le 25 mars 2021 à 10h par visio-conférence après que l'ordre du jour et les bulletins de vote aient été envoyés à tous les membres du Cnejac, en leur demandant de bien vouloir retourner avant le 20 mars 2020 le bulletin de vote sur les résolutions proposées sous double enveloppe à l'adresse du secrétaire du Cnejac (Camille Hamel – société Orytie).

Étaient présents dans la salle de réunion de la société ALTIA (Richard DENAYROU est remercié pour l'avoir mise à disposition) :

Richard DENAYROU
Camille HAMEL
Florian LACOSTE-ARIBAUD
Éric VIVIÉ

Camille Hamel a reçu 26 enveloppes. Il est procédé à l'ouverture des enveloppes nominatives ; les participants aux votes sont (dans l'ordre d'ouverture) :

TARRIN	GARCIA
TURCATO	LACOSTE-ARIBAUD
DUGAST	HAMEL
HERNOT	AMOROS
POUBEAU	LEBLANC
LEPOUTRE	SINGLER FERRAND
VIVIÉ	OLAZCUAGA
COUSTAURY	CHAMBOISSIER
CHARRON	MEZIANE
MIGNOT	DENAYROU
GUIGNOUARD	COUASNET
SUAREZ	LEFEBVRE
ROCHERON	DELANNOY

Il est procédé ensuite à l'ouverture des enveloppes anonymes et au comptage des votes du bulletin n°1. Le résultat des votes est le suivant :

- Rapport moral du président Éric VIVIÉ : voir compte-rendu de l'AG 2020.
- Le compte-rendu de l'AG du 3 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.
- Le bilan financier 2019 présenté par le Trésorier Florian Lacoste Aribaud est approuvé à l'unanimité.
- La reconduction d'Yves Goibert comme Vérificateur du bilan financier pour l'exercice 2020 est approuvée à l'unanimité.
- Le maintien de la cotisation annuelle au CNEJAC à 160 € est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

L'assemblée générale est clôturée à 11h